

CONFERENCE DES  
TRAVAILLEURS DE  
MADAGASCAR

Bâtiment INTra - Andafiavaratra  
Antananarivo - 101  
Contact : 033 11 874 14

**COMMUNIQUE DE LA C.T.M. SUR L'AFFAIRE B.N.I.**

La Conférence des Travailleurs de Madagascar (CTM) regroupant 10 Centrales Syndicales les plus représentatives évoluant à Madagascar, n'est pas insensible au communiqué des employés de la CA-BNI, paru dans les journaux le 05 MAI 2014.

Les divers points évoqués par les représentants des employés sont autant d'éléments qui porteraient atteintes à la pérennité de l'Etablissement - entres autres :

- insuffisance d'une stratégie de développement pertinente menant vers la pérennité de l'activité ;
  - non-respect des principes et règles édictés par les lois en vigueur, en l'occurrence la prise de participation dans le Capital Social d'une Institution Financière de référence et de renommée internationale ;
- Selon les informations, le consortium IOFHL ne répondrait pas à ce critère fondamental.

Ces points relevés sont non exhaustifs, mais demeurent les plus importants, constituant de facto pour la clientèle actuel et futur de la BNI des motifs valables pour se détourner de celle-ci et cet aspect aurait un impact certain et non négligeable pour le maintien de l'emploi direct au sein de la BNI.

La C.T.M. tient à rappeler la place prépondérante du Système Bancaire dans le financement et le développement de l'économie nationale, qui auront des impacts majeurs dans le développement du tissu économique malgache et, par ricochet, dans la création d'emplois.

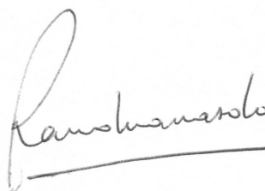
A l'allure où la situation évolue, la C.T.M appréhende l'angoisse des employés et de leurs familles causée par l'incertitude de l'avenir de l'Etablissement.

Aussi, attire-t-elle l'attention des gouvernants et des responsables financiers d'examiner en ses différentes parties les avis et les inquiétudes des employés de la BNI.

En tout état de cause, le respect des lois et des procédures réglementaires constitue une pratique de bonne gouvernance pour préserver un « Etat de Droit ».

FAIT A ANTANANARIVO, le 06 MAI 2014

LE COORDINATEUR GENERAL



Le Coordinateur Général  
José RANDRIANASOLO